



AVIS PUBLIC

Dérogations mineures

L'AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une consultation publique par écrit a lieu dans le cadre d'une dérogation mineure pour la propriété située sur le lot 5 780 425.

L'objet de cette consultation est de prendre connaissance de l'opinion des personnes intéressées par la demande de dérogation mineure concernant cette propriété :

La propriété est désignée comme étant le lot 5 780 425. La dérogation concerne la superficie du lot et la profondeur moyenne. Cette dernière devrait être de 4000 m² et d'une profondeur moyenne de 60 m.

La dérogation vise à autoriser une diminution de la superficie à 3 400 m² de ne pas tenir compte de la profondeur moyenne en fonction de la forme du lot

Le Conseil prendra connaissance des avis écrits lors de la séance ordinaire du lundi 7 juin 2021.

Date limite de réception des avis écrits : 3 juin 2021 à 16h00

Par écrit à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
a/s de Patrick Baril
101, rue Hôtel-de-Ville
Saint-Alexis-des-Monts, Québec J0K 1V0

Ou par courriel à l'adresse suivante :

pbaril@saint-alexis-des-monts.ca

DONNÉ À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS, CE 20^{ième} JOUR DE MAI 2021


MARYSE ALLARD, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE